



Commission économique pour l'Europe**Commission de l'innovation, de la compétitivité
et des partenariats public-privé****Treizième session**

Genève, 25-27 mars 2019

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Plan d'activités intersessions pour 2019-2020**Plan d'activités intersessions pour 2019-2020****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Le présent document est fondé sur le programme de travail du Comité pour 2018-2019 (ECE/CECI/2017/6). Il donne des informations supplémentaires sur les activités prévues et proposées pour la période comprise entre les treizième et quatorzième sessions du Comité. Afin de faciliter le débat, le document présente les activités regroupées selon les principaux domaines thématiques couverts par le Comité, à savoir l'innovation et la compétitivité, et les partenariats public-privé (PPP).

2. Les plans et propositions correspondent aux demandes exprimées par les États membres ainsi qu'aux ressources dont dispose le secrétariat au moment de la rédaction du présent document. Les représentants sont invités à formuler de nouvelles propositions et requêtes pendant la session.

II. Politiques d'innovation et de compétitivité*Activités*

3. La douzième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité aura lieu à Genève les 6 et 7 novembre 2019. Dans le cadre de la session, une conférence d'orientation internationale offrira aux experts de toute la région de la CEE l'occasion d'échanger des données d'expérience sur les politiques d'innovation. Le Bureau de l'Équipe de spécialistes en arrêtera le thème précis en concertation avec les membres. La date de la treizième session, prévue pour 2020, sera fixée à la douzième session.

4. La session de 2019 du Groupe de travail du développement fondé sur le savoir du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECAs) sera organisée en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de l'ONU. Une conférence d'orientation se tiendra parallèlement à la session. Le lieu et la date précis de la conférence restent à déterminer.



Études nationales sur l'innovation au service du développement durable

5. En réponse à une demande du Gouvernement géorgien, une étude nationale sur l'innovation au service du développement durable sera réalisée.
6. Un guide pratique des études sur l'innovation au service du développement durable sera établi à partir de consultations d'experts tenues au sein de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité.

Perspectives des politiques d'innovation

7. Un projet pilote sous-régional portant sur les perspectives des politiques d'innovation sera élaboré en étroite coopération avec les gouvernements participants.

Principes et stratégie des politiques d'innovation

8. Un groupe d'étude établi par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité élaborera des principes d'action de haut niveau sur certains aspects de l'innovation au service du développement durable. Un vaste processus de consultation multipartite sera lancé.
9. La version finale de la stratégie du SPECA sur l'innovation au service du développement durable sera établie pour adoption par le Conseil d'administration du SPECA.

Renforcement des capacités

10. Deux ateliers de renforcement des capacités seront organisés conjointement avec le Comité d'État bélarussien pour la science et la technologie afin d'aider le pays à mettre en œuvre les recommandations issues de l'étude sur l'innovation au service du développement durable qui lui a été consacrée.
11. Un séminaire régional de formation sur la politique d'innovation sera organisé conjointement avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à Genève, parallèlement à la treizième session du Comité.
12. Un séminaire régional de formation sur certains aspects de la politique d'innovation sera organisé conjointement avec la CNUCED et d'autres organismes des Nations Unies intéressés dans le cadre de l'Équipe spéciale interinstitutions sur la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable au quatrième trimestre 2019.
13. Une manifestation sur les parcs scientifiques de la Fédération de Russie sera organisée à l'intention des décideurs et des praticiens des pays de la Communauté d'États indépendants (CEI).
14. Une formation sous-régionale sur le transfert de technologie sera organisée conjointement avec la CESAP.
15. L'Équipe de spécialistes apportera une contribution de fond à la session de 2019 de la Commission économique pour l'Europe.

III. Partenariats public-privé

16. Les activités relatives aux PPP visent à élaborer des normes, des recommandations et des bonnes pratiques internationales sur les PPP à l'appui des objectifs de développement durable (ODD) et à les mettre en application dans les pays par des activités nationales, régionales et internationales de renforcement des capacités exécutées à leur demande.

Activités

17. La troisième session du Groupe de travail des partenariats public-privé se tiendra à Genève les 3 et 4 décembre 2019.
18. La quatrième édition du Forum international sur les partenariats public-privé sera organisée à Genève les 7 et 9 mai 2019.

19. Le deuxième dialogue PPP pour les pays de la ceinture et de la route sera organisé à Genève en 2019, dans la limite des ressources extrabudgétaires.

20. Des réunions régulières de coordination du réseau des centres internationaux de spécialistes des PPP affiliés au Centre international d'excellence de la CEE pour les PPP auront lieu en 2019.

Normes, recommandations et lignes directrices

21. Les normes internationales sur les PPP dans les domaines de la politique de santé, de l'eau et de l'assainissement, et des transports urbains seront achevées en 2019.

22. Les travaux consacrés à la loi type sur les concessions et les PPP seront poursuivis en 2019. Ils sont entrepris en coopération avec la CNUDCI et la BERD.

23. Les lignes directrices sur les PPP relatifs aux projets de valorisation énergétique des déchets seront achevées en 2019.

Renforcement des capacités

24. Un atelier régional sur le renforcement des capacités en matière de PPP sera organisé en Fédération de Russie en 2019.

25. Un certain nombre d'activités de conseil et de renforcement des capacités seront organisées en 2019 dans les pays de la CEI au sujet de la formulation et de l'application de cadres d'action nationaux sur les PPP afin de promouvoir les PPP comme outils de réalisation des ODD. Ces activités s'inscrivent dans le cadre du projet extrabudgétaire intitulé « Renforcer l'aptitude des pays de la CEI à utiliser plus efficacement les PPP en vue d'atteindre les ODD », financé par la Fédération de Russie.

26. Une initiative de renforcement des capacités à l'intention des pays participant à l'initiative « une Ceinture et une Route », fondée sur trois axes de coopération (dialogue directif, renforcement des capacités nationales et projets transformateurs) sera lancée en 2019 sous réserve que des ressources extrabudgétaires soient disponibles.

Projets axés sur la population

27. Une méthode d'évaluation et de notation des projets d'infrastructure selon les critères de définition des PPP axés sur la population sera établie par une équipe de projet en 2019.

28. La campagne visant à obtenir 500 études de cas de PPP axés sur la population continuera d'être soutenue, et des études de cas supplémentaires seront recueillies et présentées au quatrième Forum international sur les PPP, à Genève, du 7 au 9 mai 2019.